

ENTREPARTICULIERS.COM
Société anonyme au capital de 354.045 €
Siège social : 20, rue Cambon – 75001 PARIS
RCS PARIS B 433 503 851

RAPPORT DE GESTION EXERCICE 2019

**RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE
GENERALE MIXTE EN DATE DU 3 JUIN 2020**

(Opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2019 - Approbation des comptes et des comptes consolidés)

Chers Actionnaires,

Compte-tenu de la situation sanitaire actuelle, l'assemblée générale mixte de la société Entrepaticuliers.com s'est tenue à huit-clos afin notamment :

1. de vous rendre compte de la marche des affaires de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019,
2. de soumettre à votre approbation les comptes de cet exercice,
3. de soumettre à votre approbation la possibilité pour la société d'intervenir sur ses propres titres,
4. de soumettre à votre approbation l'autorisation à donner au Conseil d'administration d'annuler les actions auto-détenues,
5. de soumettre à votre approbation l'autorisation à donner au Conseil d'administration d'émettre des actions gratuites,

1. SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Rappel de l'activité et situation conjoncturelle d'Entreparticuliers

Au cours de l'exercice 2019, la société a poursuivi l'orientation décidée en 2017, site et moteur de recherche immobilier gratuit rémunéré par une recette publicitaire et réduction drastique des charges, lui permettant de renouer comme prévu avec un résultat positif.

- **Cotation sur le marché d'ALTERNEXT PARIS**

L'action ENTREPARTICULIERS.COM est cotée sur le marché d'ALTERNEXT de NYSE EURONEXT PARIS depuis février 2007.

Les cours et les transactions de l'action en 2019 sont les suivants :

- Cours d'ouverture en début d'année : **0.65 €**
- Cours de clôture en fin d'année : **0.97 €**
- Cours le plus bas de l'année : le **03/01/2019** : **0.65 €**
- Cours le plus haut de l'année : le **13/11/2019** : **1.15 €**

Au 31 décembre 2019, le capital social se décompose en 3.540.450 actions au nominal de 0,10 euros, soit un capital social de 354.045 euros.

Au 31 décembre 2018, le capital social se décomposait également en 3.540.450 actions au nominal de 0,10 euros, soit un capital social de 354.045 euros.

1.1 ANALYSE DE L'EVOLUTION DES AFFAIRES

- **Décomposition du Chiffre d'affaires du Groupe**

Le chiffre d'affaires consolidé s'établit à 475 122 € en 2019 contre 383 855 € en 2018.

Ce chiffre d'affaires provient quasi exclusivement des revenus publicitaires engendrés par le site.

- **Les charges d'exploitation**

En 2019, les charges d'exploitation consolidées se sont élevées à 628 140 € contre 842 601 € en 2018.

La masse salariale baisse, elle passe de 400 528 € au 31 décembre 2018 à 263 748 €,

au 31 décembre 2019, soit une baisse de **34 %**. Elle représente **56 %** du chiffre d'affaires en 2019 contre 104 % en 2018.

Des mesures d'allègement des coûts ont été prises, soit au sein des équipes support, soit au sein des équipes commerciales.

- **Résultat d'exploitation**

Le résultat d'exploitation s'établit à – 30 135 € en 2019 contre – 267 500 € en 2018.

Cette variation de résultat (environ +237 K€) elle représente 50% du chiffre d'affaires qui a augmenté de 24%.

- **Résultat Financier**

Le résultat financier s'établit à 42 070 € en 2019 contre - 4 448 € en 2018.

- **Résultat exceptionnel**

Le résultat exceptionnel s'établit à 11 000 € en 2019 contre - 242 035 € en 2018.

Les charges exceptionnelles sont principalement composées de dotations aux provisions ou de pénalités ou indemnités versées dans le cadre de litiges fiscaux ou commerciaux.

- **Résultat de l'ensemble consolidé**

L'impôt différé s'établit à -1 074 € en 2019 contre - 799 € en 2018.

Le résultat net s'établit à 24 009 € en 2019 contre – 513 184 € en 2018.

- **Les investissements**

Aucuns investissements significatifs réalisés par la société sur l'exercice 2019.

- **Le Besoin en Fonds de Roulement (BFR)**

Le chiffre d'affaires de la société provient quasi exclusivement de la régie publicitaire.

Le Besoin en Fonds de Roulement de la société est donc structurellement négatif. Au 31 décembre 2019, le BFR d'exploitation en consolidation est de -40 K€, soit **8%** du chiffre d'affaires, contre -314 K€, soit 82% du chiffre d'affaires, au 31 décembre 2018.

Le Besoin en Fonds de Roulement enregistre donc une baisse globale d'environ 274 K€ résultant principalement d'une chute de la CAF.

- **Trésorerie et Capitaux**

Au 31 décembre 2019, la trésorerie nette s'élève à 183 794 € contre 172 326 € au 31 décembre 2018, soit une augmentation de 11 468 €

La société ne recourt pas à l'escompte, ni à d'autres concours bancaires du type factoring.

- **Informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients**

Dettes fournisseurs

	Article D. 441 I, 1° du Code de commerce : Factures <i>recues</i> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu				
	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard					
Montant total TTC des factures concernées				1 006 858	1 006 858
Pourcentage du montant total des achats HT	0,00%	0,00%	0,00%	275%	275%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes litigieuses ou non comptabilisées					
Montant total TTC des factures exclues					
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L 441-6 ou article L 441-3 du Code de commerce)					
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	30 jours Nets				

Créances clients

	Article D. 441 I, 1° du Code de commerce : Factures <i>émises</i> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu				
	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard					
Montant total TTC des factures concernées	51 827			248 229	300 056
Pourcentage du chiffre d'affaires HT de l'exercice	10.90%	0,00%	0,00%	52.25%	63.15%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des créances litigieuses ou non comptabilisées					
Montant total TTC des factures exclues					
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L 441-6 ou article L 441-3 du Code de commerce)					
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	30 jours Nets				

1.4 EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Impact de la crise sanitaire :

Les mesures prises par le gouvernement pour lutter contre la propagation du Covid-19 ont à ce jour un impact significatif sur le niveau de notre activité.

Nos bureaux sont demeurés ouverts/en activité, les mesures adéquates de protection du personnel ayant été mises en place et une partie de l'activité s'effectue dorénavant en télétravail. Toutefois, nous anticipons une baisse d'activité durant la période de confinement ainsi qu'un retour progressif à la normale durant la période de déconfinement.

Diverses mesures d'adaptation de nos capacités et de préservation de notre trésorerie ont été prises, notamment en application des mesures gouvernementales (le recours au chômage partiel, le report des cotisations sociales) de telle sorte que nous considérons que notre situation financière est saine et nous permettra de passer cette période difficile.

1.5 ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Néant

1.6 EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

L'objectif de la société pour 2020 est de maintenir un résultat d'exploitation équilibré, en développant le chiffre d'affaires publicitaire tout en limitant les charges.

Il est néanmoins à prendre en compte que la crise dite du coronavirus a impacté défavorablement en mars, avril et mai 2020, l'audience du site et de facto ses recettes publicitaires.

1.7 INFORMATIONS SUR L'IMPACT SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL DE L'ACTIVITE

En application des articles L225-102-1 alinéa 5 et suivants modifiés par la loi 2016-138 du 11 février 2016, le rapport de gestion des sociétés dont les titres sont admis sur un marché réglementé doit donner des informations sur la manière dont la société prend en compte les conséquences sociales et environnementales de son activité. L'action de la société ENTREPARTICULIERS.COM étant cotée sur Alternext, et que

la société n'atteint pas les seuils fixés par décret 2012-557 du 24 avril 2012 relatif aux obligations de transparence des entreprises en matière sociale et environnementale, nous sommes pour le moment dispensés de fournir ce type d'informations.

1.8 FILIALES ET PARTICIPATIONS

S'agissant des filiales et participations, nous vous avons présenté leur activité lors de notre exposé sur l'activité de la société.

Le chiffre d'affaires de la société CONQUETES s'élève au 31 décembre 2019 à 0 € contre 0 € au 31 décembre 2018.

Son résultat d'exploitation s'élève à -44 673 € au 31 décembre 2019 contre 134 476 l'exercice précédent, soit une baisse d'environ 133 %.

Le résultat net est de 0 € au 31 décembre 2019 contre 0 € au 31 décembre 2018.

Nous vous rappelons que le tableau des filiales et participations est annexé au bilan.

1.9 PRISES DE CONTROLE

Néant.

1.10 CESSIONS DE PARTICIPATIONS

Néant.

1.11 SOCIETES CONTROLEES

Nous vous rappelons que notre Société contrôle au sens de l'article L 233-3 du Code de commerce la société suivante :

- La société CONQUETES SARL à 100%.

Cette société ne détient aucune participation dans notre Société.

Conformément à l'article R 233-19 du Code de commerce, nous ne détenons aucune participation croisée.

1.12 CONVENTION(S) CONCLUE(S) PAR UN DIRIGEANT OU UN ACTIONNAIRE SIGNIFICATIF DE LA SOCIETE MERE AVEC UNE FILIALE

En application des dispositions de l'ordonnance de du 31 juillet 2014, nous vous indiquons qu'aucune convention visées à l'article L 225-102-1 alinéa 13 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2019.

1.13 RACHAT PAR LA SOCIETE DE SES PROPRES ACTIONS ET NOUVELLES DELEGATIONS A DONNER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

1.13.1 Conformément aux stipulations de l'article L 225-211 du Code de commerce, nous vous rappelons que la société a :

- acheté 13 051 actions au cours de l'exercice ;
- vendu 29 661 actions au cours de l'exercice ;
- le cours moyen des achats a été de 0.88 € ;
- Les frais de négociation ont été « néant », sachant que la société a réglé à son prestataire un forfait annuel de 0 € au titre d'un contrat de liquidité de marché et de suivi d'analyse financière ;
- Le nombre des actions inscrites au nom de la société à la clôture de l'exercice est de 113 341 ;
- La valeur de ces actions évaluées à leur cours d'achat est de 112 510 euros.

Nous vous précisons que ces opérations ont eu pour finalité d'approvisionner les plans d'attribution d'actions gratuites. Des opérations ont également été réalisées par notre prestataire de services d'investissements dans le cadre du contrat de liquidité.

La répartition par objectif des titres de capital auto-détenus au 31/12/2019 est la suivante:

- contrat de liquidité : 14 148 actions
- attribution d'actions gratuites : 99 193 actions

1.13.2 Nous proposons de renouveler l'autorisation nous permettant dans le cadre de l'article L 225-209 et suivants du Code de commerce d'acquérir un nombre d'actions représentant jusqu'à 10 % du nombre des actions composant le capital social de la société, soit à titre indicatif, à la date du dernier capital constaté au 8 juin 2016, au maximum 354 045 actions. Le Conseil d'administration serait ainsi habilité à faire acheter par la Société ses propres actions en vue de :

- soit leur annulation, sous réserve de l'adoption d'une résolution permettant par

ailleurs la réalisation d'une réduction de capital ;

- soit la conservation pour la remise d'actions à titre d'échange ou de paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe dans la limite de 5% du capital ;
- soit leur remise à la suite de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant droit par remboursement, conversion, échange, présentation d'un bon ou de toute autre manière à l'attribution d'actions de la Société ;
- soit l'animation du marché du titre de la Société dans le cadre du contrat de liquidité conforme à une charte de déontologie reconnue par l'Autorité des marchés financiers ;
- soit l'acquisition et la conservation des actions à des fins de gestion patrimoniale et financière.

1.14 RECAPITULATION DES ACQUISITIONS, CESSIONS, SOUSCRIPTIONS, OU ECHANGE DE TITRES DE LA SOCIETE AINSI QUE DES TRANSACTIONS REALISEES PAR LES DIRIGEANTS

Le groupe familial de Monsieur Stéphane ROMANYSZYN détient à la fin de l'exercice 2019 :

- directement 52 269 actions, étant précisé qu'aucune action n'a été acquise au cours de l'exercice 2019 ;
- indirectement par l'intermédiaire de la société GROUPE MEDIATIQUE INTERNATIONAL : 1 502 236 actions, étant précisé que 0 actions ont été acquise au cours de l'exercice 2019 ;
- indirectement par l'intermédiaire de la société SR CAPITAL PARTICIPATIONS : 748 011 actions, étant précisé que 56 589 actions ont été acquise au cours de l'exercice 2019 ;
- indirectement par l'intermédiaire de la société SR CAPITAL INVEST : 880 500 actions, étant précisé qu'aucune action n'a été acquise au cours de l'exercice 2019.

1.15 PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L225-102 du Code de commerce, nous vous rendons compte de l'état de la participation des salariés au dernier jour de l'exercice, soit le 31 décembre 2019.

0.76 % du capital de la société ENTREPARTICULIERS.COM, soit 26 900 actions

nominatives, est détenu par son personnel et par le personnel des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L.225-180 du Code de commerce dont les intéressés n'ont pas la libre gestion.

Nous vous rappelons que ces actions ont été attribuées gratuitement dans le cadre du premier plan d'attribution gratuite d'actions, dénommé PAGA 2007, ces actions ayant été concrètement attribuées le 11 septembre 2009, 17.560 d'entre elles ayant été préalablement achetées sur le marché d'ALTERNEXT et le solde, 18.450, ayant été créées par augmentation de capital par incorporation de réserves.

Nous vous rappelons que :

- PAGA 2009

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de la société réunie le 17 juin 2009 a autorisé le conseil d'administration, par sa neuvième résolution, à procéder à des attributions gratuites d'actions, à hauteur de 18.450 actions, au profit des salariés de ENTREPARTICULIERS.COM ainsi que de la société CONQUETES qui est liée directement à la société ENTREPARTICULIERS.COM dans les conditions de l'article L.225-197-2 du Code de commerce. Dans le cadre de cette résolution, le Conseil d'administration a été autorisé à attribuer gratuitement des actions dans la limite globale de 17.650 actions, au cours de la période de 38 mois à compter de la date de l'Assemblée précitée, soit jusqu'au 17 août 2012.

Sur la base de l'autorisation de l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires précitée, le Conseil d'administration de la société a décidé dans sa séance du 17 juin 2009 de procéder aux attributions gratuites d'actions en faveur des salariés d'ENTREPARTICULIERS.COM et des salariés de CONQUETES.

La liste des bénéficiaires est demeurée annexée au procès-verbal de cette décision.

Les attributions gratuites des 17.650 promesses d'actions sont effectuées sans condition d'objectif.

15.650 actions ont été effectivement acquises au cours du premier semestre de l'exercice 2011 au titre de ce plan d'attribution gratuite d'actions dénommé PAGA 2009 et sont restées bloquées jusqu'au 17 juin 2013.

- PAGA 2010

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de la société réunie le 23 juin 2010 a autorisé le Conseil d'administration, par sa neuvième résolution, à procéder à des attributions gratuites d'actions, à hauteur de 25.000 actions, au profit des salariés d'ENTREPARTICULIERS.COM ainsi que de la société CONQUETES qui est liée directement à la société ENTREPARTICULIERS.COM dans les conditions de

l'article L.225-197-2 du Code de commerce. Dans le cadre de cette résolution, le Conseil d'administration a été autorisé à attribuer gratuitement des actions dans la limite globale de 25.000 actions, au cours de la période de 38 mois à compter de la date de l'Assemblée précitée, soit jusqu'au 23 août 2013.

Sur la base de l'autorisation de l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires précitée, le Conseil d'administration de la société a décidé dans sa séance du 23 juin 2010 de procéder aux attributions gratuites d'actions en faveur des salariés d'ENTREPARTICULIERS.COM et des salariés de CONQUETES.

La liste des bénéficiaires est demeurée annexée au procès-verbal de cette décision.

Les attributions gratuites des 24.250 promesses d'actions sont effectuées sans condition d'objectif.

18.600 actions ont été effectivement acquises au cours du premier semestre de l'exercice 2012 au titre de ce plan d'attribution gratuite d'actions dénommé PAGA 2010 et restent bloquées jusqu'au 23 juin 2014.

- PAGA 2011

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de la société réunie le 20 juin 2011 a autorisé le Conseil d'administration, par sa neuvième résolution, à procéder à des attributions gratuites d'actions, à hauteur de 25.000 actions, au profit des salariés d'ENTREPARTICULIERS.COM ainsi que de la société CONQUETES qui est liée directement à la société ENTREPARTICULIERS.COM dans les conditions de l'article L.225-197-2 du Code de commerce. Dans le cadre de cette résolution, le Conseil d'administration a été autorisé à attribuer gratuitement des actions dans la limite globale de 25.000 actions, au cours de la période de 38 mois à compter de la date de l'Assemblée précitée, soit jusqu'au 20 août 2014.

Sur la base de l'autorisation de l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires précitée, le Conseil d'administration de la société a décidé dans sa séance du 23 juin 2011 de procéder aux attributions gratuites d'actions en faveur des salariés d'ENTREPARTICULIERS.COM et des salariés de CONQUETES.

La liste des bénéficiaires est demeurée annexée au procès-verbal de cette décision.

Les attributions gratuites des 20.500 promesses d'actions sont effectuées sans condition d'objectif.

Aucune création ou acquisition d'actions par la société n'est intervenue au cours de l'exercice 2012 au titre de ce plan d'attribution gratuite d'actions, dénommé PAGA 2011.

11 300 actions ont été effectivement acquises au cours du premier semestre de

l'exercice 2013 au titre de ce plan d'attribution gratuite d'actions dénommé PAGA 2011 et restent bloquées jusqu'au 20 juin 2015.

- PAGA 2012

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de la société réunie le 13 juin 2012 a autorisé le Conseil d'administration, par sa douzième résolution, à procéder à des attributions gratuites d'actions, à hauteur de 25.000 actions, au profit des salariés d'ENTREPARTICULIERS.COM ainsi que de la société CONQUETES qui est liée directement à la société ENTREPARTICULIERS.COM dans les conditions de l'article L.225-197-2 du Code de commerce. Dans le cadre de cette résolution, le Conseil d'administration a été autorisé à attribuer gratuitement des actions dans la limite globale de 25.000 actions, au cours de la période de 38 mois à compter de la date de l'Assemblée précitée, soit jusqu'au 13 août 2015.

Sur la base de l'autorisation de l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires précitée, le Conseil d'administration de la société a décidé dans sa séance du 13 juin 2012 de procéder aux attributions gratuites d'actions en faveur des salariés d'ENTREPARTICULIERS.COM et des salariés de CONQUETES.

La liste des bénéficiaires est demeurée annexée au procès-verbal de cette décision.

Les attributions gratuites des 24.000 promesses d'actions sont effectuées sans condition d'objectif.

Aucune création ou acquisition d'actions par la société n'est intervenue au cours de l'exercice 2012 au titre de ce plan d'attribution gratuite d'actions, dénommé PAGA 2012.

15 600 actions ont été effectivement acquises au cours du premier semestre de l'exercice 2014 au titre de ce plan d'attribution gratuite d'actions dénommé PAGA 2012 et restent bloquées jusqu'au 13 juin 2016.

1.16 EXPOSE SUR LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS DE LA SOCIETE ENTREPARTICULIERS.COM

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019, les comptes sociaux sont comme suit :

Le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à **475 122 €** contre 383 855 € au titre de l'exercice précédent, soit une hausse de **24 %**.

Le total des produits d'exploitation s'élève à **573 835€** contre à 507 895 € au titre de l'exercice précédent, soit une hausse de **13 %**.

Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à **582 117 €** contre 907 473 € au titre de l'exercice précédent, soit une baisse de **36%**.

Le résultat d'exploitation ressort à **- 8 282 €** contre -399 578 € au titre de l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires s'élève à **137 260 €** contre 166 409 € au titre de l'exercice précédent.

Le montant des charges sociales s'élève à **70 433 €** contre 91 521 € au titre de l'exercice précédent.

L'effectif salarié moyen de la société est de 4 collaborateurs.

Compte tenu d'un résultat financier de 42 442 € (contre 151 573 € en 2018), le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à **34 160 €** contre -248 005 € pour l'exercice précédent.

Compte tenu des éléments ci-dessus, du résultat exceptionnel de **-1 204 €**, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 32 956 € contre un déficit de 355 845 € au 31 décembre 2018.

Au 31 décembre 2019, le total bilan de la société s'élevait à **1 055 963 €** contre 1 003 647 € pour l'exercice précédent, soit une hausse d'environ 5 %.

Est joint en annexe au présent rapport, le tableau des résultats prévu par l'article R 225-102 al.2 du Code de commerce.

1.17 ANALYSE DE L'EVOLUTION DES RESULTATS ET DE LA SITUATION FINANCIERE

La société a subi une forte amélioration de ses résultats opérationnels, avec un résultat d'exploitation qui passe de -104 % du chiffre d'affaires en 2018 à -2 % du chiffre d'affaires en 2019.

La situation nette est en hausse, passant de -607 174 € au 31 décembre 2018 à -574 218 € au 31 décembre 2019.

Il y a un infime endettement financier de 20 € à la fin 2019.

La trésorerie active s'élève à 175 131 € au 31 décembre 2019, soit une augmentation de 12 633 € par rapport à fin 2018.

2. PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 que nous soumettons à

vos approbations ont été établies conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Par rapport à l'exercice précédent, aucune modification n'a été apportée aux règles et méthodes d'établissement des comptes annuels.

Le bilan et compte de résultat figurent en annexe.

2.1 COMPTES CONSOLIDES

Au 31 décembre 2019, le périmètre de consolidation du groupe ENTREPARTICULIERS.COM comprenait les sociétés suivantes :

- la société CONQUÊTES détenue à 100%.

Le chiffre d'affaires consolidé s'élève à **475 122 €**, les charges d'exploitation s'élèvent à 628 140 €. Le résultat d'exploitation est de – **30 135 €** et le résultat de l'ensemble consolidé s'élève à **24 009 €**.

Au 31 décembre 2019 la situation nette s'élève à **-604 826 €** et la trésorerie active est de **183 794 €**.

Nous vous demandons, conformément aux articles L 225-100 et L 233-16 du Code de commerce, de bien vouloir approuver les comptes consolidés qui vous sont présentés en annexe.

2.2 AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019 d'un montant de **24 009 €** de la manière suivante :

- report à nouveau.

2.3 RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons :

- Qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au cours de l'exercice précédent ;
- Qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2018 ;
- Qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2017 ;

Les dividendes distribués sont éligibles à l'abattement de 40%.

2.4 DEPENSES SOMPTUAIRES ET CHARGES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

2.5 INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément aux dispositions de l'article R 225-102 du Code de commerce, nous vous rappelons que le Président du conseil assure la direction générale de la société.

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102-1, al. 4 du Code de commerce, nous vous communiquons en annexe la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute Société par chacun des mandataires sociaux de la Société.

2.6 SITUATION DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS

Nous vous informons qu'aucun des mandats des administrateurs n'est arrivé à échéance.

2.7 REMUNERATIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX

Rémunérations versées à Mr Stéphane ROMANYZSYN en 2019 :

- En tant que Président Directeur Général de la société ENTREPARTICULIERS.COM, une rémunération de 18 255 € lui a été versée.

2.8 SITUATION DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous vous informons qu'aucun des mandats des commissaires aux comptes titulaires ou suppléants ne sont arrivés à échéance.

2.9 CONTROLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, nous tenons à votre disposition les rapports de votre Commissaire aux comptes.

Par ailleurs, nous vous indiquons que la liste et l'objet des conventions courantes conclues à des conditions normales qui, en raison de leur objet ou de leurs

implications financières sont significatives pour les parties, ont été communiqués aux administrateurs et aux Commissaires aux comptes.

2.10 JETONS DE PRESENCE

Votre conseil d'administration propose au titre de l'exercice en cours, l'attribution de jetons de présence pour un montant de 300 € euros par administrateur et par conseil d'administration sous réserve de la présence des administrateurs aux réunions du conseil d'administration.

* *
 *

Nous vous demandons, chers actionnaires, d'adopter les résolutions qui vous sont soumises.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

ANNEXE 1

TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

ENTREPARTICULIERS.COM

Période du 01/01

Tableau des cinq derniers exercices

	N-4	N-3	N-2	N-1
Capital en fin d'exercice				
Capital social	354 045,00	354 045,00	354 045,00	354 045,00
Nombre d'actions ordinaires	3 540 450,00	3 540 450,00	3 540 450,00	3 540 450,00
Opérations et résultats :				
Chiffre d'affaires (H.T.)	3 482 675,96	2 932 141,65	1 734 009,06	383 000,00
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions	-1 137 866,85	-1 307 546,39	-983 486,51	-173 000,00
Impôts sur les bénéfices	-52 778,00			
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	-1 312 292,29	-1 435 366,43	-1 067 953,19	-355 000,00
Résultat par action				
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions	-0,31	-0,37	-0,28	-0,0
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions	-0,37	-0,41	-0,30	-0,1

ANNEXE 2

LISTE DE L'ENSEMBLE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCES DANS TOUTE SOCIETE PAR CHACUN DES MANDATAIRES SOCIAUX

Mr Stéphane ROMANYSZYN
84, rue d'Aguesseau
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

Président du Conseil et Directeur Général
Editeur

Autres mandats :
Gérant de la société CONQUÊTES
Gérant de la société G.M.I.
Gérant de la SCI VILLA d'AGUESSEAU
Gérant de SR CAPITAL PARTICIPATIONS
Gérant de la SR CAPITAL INVEST sprl

Expiration du mandat de Mr Stéphane ROMANYSZYN à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2023.

Mr Marc CHAMBAULT
35, rue Poliveau
75005 PARIS

Administrateur

Autres mandats :
Gérant de la société France MC CONSEIL

Expiration du mandat de Mr Marc CHAMBAULT à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au le 31 décembre 2023.

Mr Dimitri ROMANYSZYN
84, rue d'Aguesseau
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

Administrateur

Autres mandats :
Président de la société SUCCESS FAB
Gérant de SR CAPITAL PARTICIPATIONS
Gérant de la société G.M.I.
Administrateur de la société CYBERGUN

Expiration du mandat de Mr Dimitri ROMANYSZYN à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2023.

GROUPE MEDIATIQUE INTERNATIONAL Administrateur
(G.M.I)
333 1172 211 R.C.S. Paris
20, rue Cambon
75001 PARIS

Expiration du mandat la société GROUPE MEDIATIQUE INTERNATIONAL (GMI) à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2023.

ANNEXE 3

LISTE DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS

18	FILIALES ET PARTICIPATIONS	DGFIP
<small>Formulaire obligatoire art. 94 de l'ann. III de l'art. L. 111</small>		
(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)		
N° de dépôt		
EXERCICE CLOS LE	31/12/2019	N° SIRET
DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE		4 3 3 5 0 3
ADRESSE (voie)		
CODE POSTAL	75001	VILLE
		PARIS
NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE		P5
Forme juridique	SARL	Dénomination
		CONQUETES
N° SIREN (si société établie en France)	448569723	% d
Adresse : N°	20	Voie
		rue Cambon
Code Postal	75001	Commune
		PARIS
Forme juridique		Dénomination
N° SIREN (si société établie en France)		% d
Adresse : N°		Voie
Code Postal		Commune
Forme juridique		Dénomination
N° SIREN (si société établie en France)		% d
Adresse : N°		Voie
Code Postal		Commune
Forme juridique		Dénomination
N° SIREN (si société établie en France)		% d
Adresse : N°		Voie
Code Postal		Commune
Forme juridique		Dénomination
N° SIREN (si société établie en France)		% d
Adresse : N°		Voie
Code Postal		Commune
Forme juridique		Dénomination
N° SIREN (si société établie en France)		% d
Adresse : N°		Voie
Code Postal		Commune